

CR de la réunion du 16 01 2014 du GT Agriculture

Lieu/heures : FNSEA, 11 rue de la Baume, 75008 Paris / 14h00

Président de séance : P.Illenberger (ATEE) en remplacement de Laurent Paquin

Rapporteur : S.Gabiane (ATEE)

Référence du document final : version 2 (CR) (modification GDF-Suez)

Date de diffusion : 20/02/2014

Diffusion :

A l'ensemble des participants voir en page 2

Relevé de décisions :

ACTIONS	Responsables
<ul style="list-style-type: none"> Diffusion de la liste des fiches prioritaires DGEC du projet de révision de fiches de l'ATEE 	ATEE
<ul style="list-style-type: none"> Relancer B. FABRE sur l'avancement de la fiche « lubrifiant pour machine agricole » 	TOTAL
<ul style="list-style-type: none"> Apporter des précisions pour le projet de fiche « silo-tour » en accord avec l'ADEME 	Energie-Perspective
<ul style="list-style-type: none"> Etablir les possibilités d'adaptation de la norme ISO 50001 SME (système de management de l'énergie) au secteur agricole 	APCA
<ul style="list-style-type: none"> Remonter le problème relatif à la pénurie de PAC certifié NF destinés aux activités agricoles 	ATEE
<ul style="list-style-type: none"> Apporter des éclaircissements sur le fiche SME : quand doit-on être certifié ? Comment obtenir les CEE des fiches relatives au SME (<i>voir en fin du CR</i>) 	ATEE
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un récapitulatif des fiches AGRI sorties à ce jour avec leur mode de calcul et le faire circuler entre les participants qui les complèteront (<i>cf. tableau de bord des opérations standardisées CEE – agriculture</i>) 	ATEE

Date de la prochaine réunion :

date	heure	lieu
mardi 08 Avril 2014	14h30	FNSEA, 11 rue de la Baume Paris 75008 ; salle 202

Participants :

Société	Prénom Nom	adresse mail
ADEME	Marc Bardinal	marc.bardinal@ademe.fr
ATEE	Pierre Illenberger	p.illenberger@atee.fr
ATEE	Othmane Sohaib	o.sohaib@atee.fr
ATEE	Samuel Gabiane	s.gabiane@atee.fr
Cameo energy	Benoît Ferres	bferres@cameo-energy.com
Chambre Agriculture	Laurence Ligneau	laurence.ligneau@bretagne.chambagri.fr
CTIFL	Ariane Grisey	grisey@ctifl.fr
Economie d'Énergie	Remi Allet	rallet@economiedenergie.fr
EDF	Xavier Romon	xavier.romon@edf.fr
EDF	Maxime Dupont	maxime-2.dupont@edf.fr
Energie Perspective	Paul Bonan	paul.bonan@energieperspective.fr
Energie Perspective	Matthieu Laplaud	matthieu.laplaud@energie-perspective.fr
GDF-Suez	Hervé Dos Santos	herve.dos.santos@gdfsuez.com
GIE Elevages	C. Willame	c.willame@gie-elevages-bretagne.fr
Legumes de France	Stéphanie Guillochain	s.guillochain@legumesdefrance.fr
MAAF	Christine Fortin	christine.fortin@agriculture.gouv.fr
TOTAL	Laurent Seiler	laurent.seiler@total.com
Vitogaz	Frédéric Durocher	f.durocher@vitogaz.com

Excusés :

Gérard AMAND	Irène FELIX	Blandine JAGOUDEL	Michel MARCON
Laurent PAQUIN	Aurore BESCOND		

1/ Actualité du dispositif :

- Bilan du dispositif en janvier 2014.
- 12^{ème} arrêté (19 fiches agricultures) ; taux d'utilisation des fiches AGRI
- La 3^{ème} période des CEE
 - Révision des fiches CEE

2/ Point sur les fiches en cours :

- Echangeur, récupérateur de chaleur pour élevage porcin (ITAVI, IFIP, EDF).
- PAC à absorption gaz pour serres (GDF).
- Formation à l'éco conduite pour le secteur agricole (APCA).
- Ventilateur en courant continu (IFIP).
- Niches en post-sevrage (IFIP).
- Séchoir à bois avec déshumidificateur (Economie d'énergie SAS).
- Chaufferie biomasse pour porc (les modifications de la fiche AGRI-TH-11)

3/ Proposition de nouveaux projets de fiches

- Silo-tour en acier vitrifié pour procédé d'inertage sur le maïs humide (présentation par le porteur de fiche : Energie-Perspective)
- Chaudière à condensation pour la production d'ECS (gaz ou fioul) pour les élevages de veaux (Primagaz)
- Isolation des bâtiments d'élevage (IFIP)
- Chaufferie biomasse pour volaille : regroupement possible avec la fiche porc ?
- Fiches pour serres : déshumidificateur double flux pour gérer l'humidité des serres ; matériaux plastiques (couverture serres) ; éclairage LED; variateur de vitesse (modification de la fiche existante) (CTIFL)

4/ Divers

- Fiche SME : adaptation aux petites structures ?
- Projet fiche « tout élevage »

1/ Actualité du dispositif : point sur la révision des fiches CEE :

Échange :

- **Q:** est-ce que les fiches non-révisées seront suspendus ?
- **R:** Les fiches non-révisées seront suspendus à partir du 1er janvier 2015 ; cette opération dépend de l'avancement de la révision entamée par les Groupe Experts (GE).

- **Q:** est-ce que le GE AGRI est composé de membres du GT AGRI ?
- **R:** Le GE AGRI n'a pas encore démarré et les membres du GT seront informés de la composition du GE. La mise en place et la composition des membres des GE peuvent évoluer en fonction du besoin en ressources du GE. Les professionnels du GT AGRI seront sollicités et amenés à participer au travail de la révision des fiches.

- **Question:** La révision des fiches peut-elle pénaliser les fiches AGRI ? Quelle conséquence aura la notion de fiches prioritaires ? Il y a une inquiétude quant à la

suspension des fiches. Les professionnels de l'agriculture ont une vision des fiches prioritaires différente de celles fixées par la DGEC.

- **R:** Une seule fiche est considérée comme prioritaire par la DGEC (Ballon de stockage d'eau chaude type Open Buffer). Un calendrier sera fixé pour la révision des fiches AGRI non prioritaires et les professionnels seront consultés pour cette révision.

2/ Points sur les fiches du GT AGRI

FICHES EN COURS				
N°ATEE	intitulé de la fiche	informations	commentaires du GT	abordé(A)/ non-abordé(NA) /actions à réaliser (AR)
A2033	Echangeur, récupérateur de chaleur pour élevage porcin (ITAVI, IFIP, EDF).	fiches disponibles : Fiche de Calcul (FC) version : à déterminer date réception : 15/01/2014	(A) -les données pour cette fiche ne sont pas encore disponibles, les tests sont en cours => les résultats sont attendus pour le 1er semestre 2014 AR : -étudier la possibilité de faire une fiche élevage globale avec une distinction entre élevage porcin et élevage de volaille	
A2019	chauffage de serres par PAC à moteur gaz de type air/eau (GDF-Suez).	fiches disponibles : retour du PNCEE des FS- FE-FC version : v3 date réception : 06/09/2013	(A) la fiche est finalisée et à analyser par l'expert ADEME.	
A2026	Formation à l'éco conduite pour le secteur agricole (APCA).	fiches disponibles : non communiquées (à la date du GT) version : à déterminer date réception :	(A) le projet de fiche avance à l'APCA et sera prochainement soumis à l'ADEME	
A2034	Ventilateur en courant continu (IFIP).	fiches disponibles : FC- FS version : à déterminer date réception : 15/01/2014	(A) -l'idée serait de faire une fiche groupée : bâtiment agricole, serres, élevage. -le terme « courant continu » n'est pas significatif de l'économie d'énergie. - selon M.MARCON le gisement est d'environ 2,8TWh cumac (ce gisement peut-être plus important si la fiche devient plus générale) AR : - approfondir les caractéristiques de la fiche - détailler les caractéristiques de l'économie d'énergie - une fiche plus générale favorise les chances de parution au 14ème arrêté	

A2035	Niches en post-sevrage (IFIP).	fiches disponibles : non communiqué (à la date du GT) version : à déterminer date réception :	(A)
A2029	Séchoir à bois avec déshumidificateur (Economie d'énergie SAS).	fiches disponibles : non communiqué (à la date du GT) version : à déterminer date réception :	(A) la fiche est en « stand by » en attente des données de Primagaz (porteur de la fiche)
	Chaufferie biomasse pour porc (les modifications de la fiche AGRI-TH-11)	fiches disponibles : non communiqué (à la date du GT) version : à déterminer date réception :	(A) M.Marcon sera sollicité de nouveau sur l'avancement du traitement de l'erreur dans la fiche. le porteur est en attente du retour du PNCEE

Échanges :

- **Q** : comment avance la fiche lubrifiant pour moteur agricole ? (TOTAL)
- **R** : il sera nécessaire de se mettre d'accord sur la référence utiliser dans cette fiche Parc ou Marché. Il faut une définition exacte du parc roulant actif (ce projet est très proche de fiches existantes dans le secteur Transports) (ADEME). La règle, précisée dans le livre blanc de la DGEC (13 décembre 2013), veut que l'on utilise une référence marché ou nouvelle réglementation et non plus une référence parc.

3/ Point sur les nouveaux projets de fiches :

n°ATEE	NOUVEAUX PROJETS			
	intitulé de la fiche	informations	commentaires du GT	abordé(A) /non-abordé(NA) /actions à réaliser (AR)
A2036	Silo-tour en acier vitrifié pour procédé d'inertage sur le maïs humide (présentation par le porteur de fiche)	fiches disponibles : FE-FC version : v3 date réception :06/09/2013 voir la présentation en pièce-jointe	(A) ce projet de fiche nécessite des vérifications notamment : -le gisement d'économie d'énergie réalisable -le mode de calcul des kWh cumac AR : - il faut identifier le gisement pour cette fiche - l'ADEME contact l'observatoire des métiers du grain pour obtenir des données références sur ce projet de fiche	

	(Energie- Perspective)		
	<p>Echange :</p> <p>Q : combien de silo-tour sont vendu par an ? R : environ 40/an</p> <p>Q : quels sont les besoins sur le marché ? R : environ 2,7 millions de tonne de maïs à sécher par an</p> <p>Rem : cette fiche semble agir sur un choix indirect de mode de culture. Le calcul du kWh cumac semble basé sur l'économie d'énergie réalisée sur le remplacement d'un mode séchage à un autre plus économique en énergie</p>		
A2038	Chaudière à condensation pour la production d'ECS (gaz ou fioul) pour les élevages de veaux (Primagaz)	<p>fiches disponibles : non communiqué (à la date du GT)</p> <p>version : à déterminer date réception :</p>	<p>(A)</p> <p>-Le projet avance Primagaz utilisera des techniques spécifiques à l'agriculture pour effectuer les tests qui seront communiqués ultérieurement</p> <p>- les gains sont estimés à environ 20%</p>
A2037	Isolation des bâtiments d'élevage (IFIP)	<p>fiches disponibles : non communiqué (à la date du GT)</p> <p>version : à déterminer date réception :</p>	<p>(NA)</p> <p>M.Marcon s'excuse auprès du GT pour ne pas avoir encore traité ce projet de fiche.</p>
	Chaufferie biomasse (pour volaille) (groupage avec la fiche porc ?)	<p>fiches disponibles : non communiqué (à la date du GT)</p> <p>version : à déterminer date réception :</p>	<p>(A)</p> <p>- étudier la possibilité de faire une fiche groupée</p>

4/ divers :

Fiches serres (CTIFL) :

- nouveaux projet de fiches visant à intégrer les applications des fiches AGRI-UT-02 et AGRI-UT-01 pour les serres.

- adaptation des fiches VEV du secteur Industrie pour les serres, par exemple ajouter des applications supplémentaires à la fiche existante.
=> le CTIFL est en attente des données CEREN pour l'adaptation de ces fiches.

Fiches pompe à chaleur :

- Problème de la norme NF pour les PAC dans le secteur agricole, les professionnels peinent à trouver des PAC adaptées à leur activité qui soient certifiées NF. Il semblerait que les constructeurs ne certifient pas les produits quand bien même ils respecteraient la norme car le marché est trop restreint.

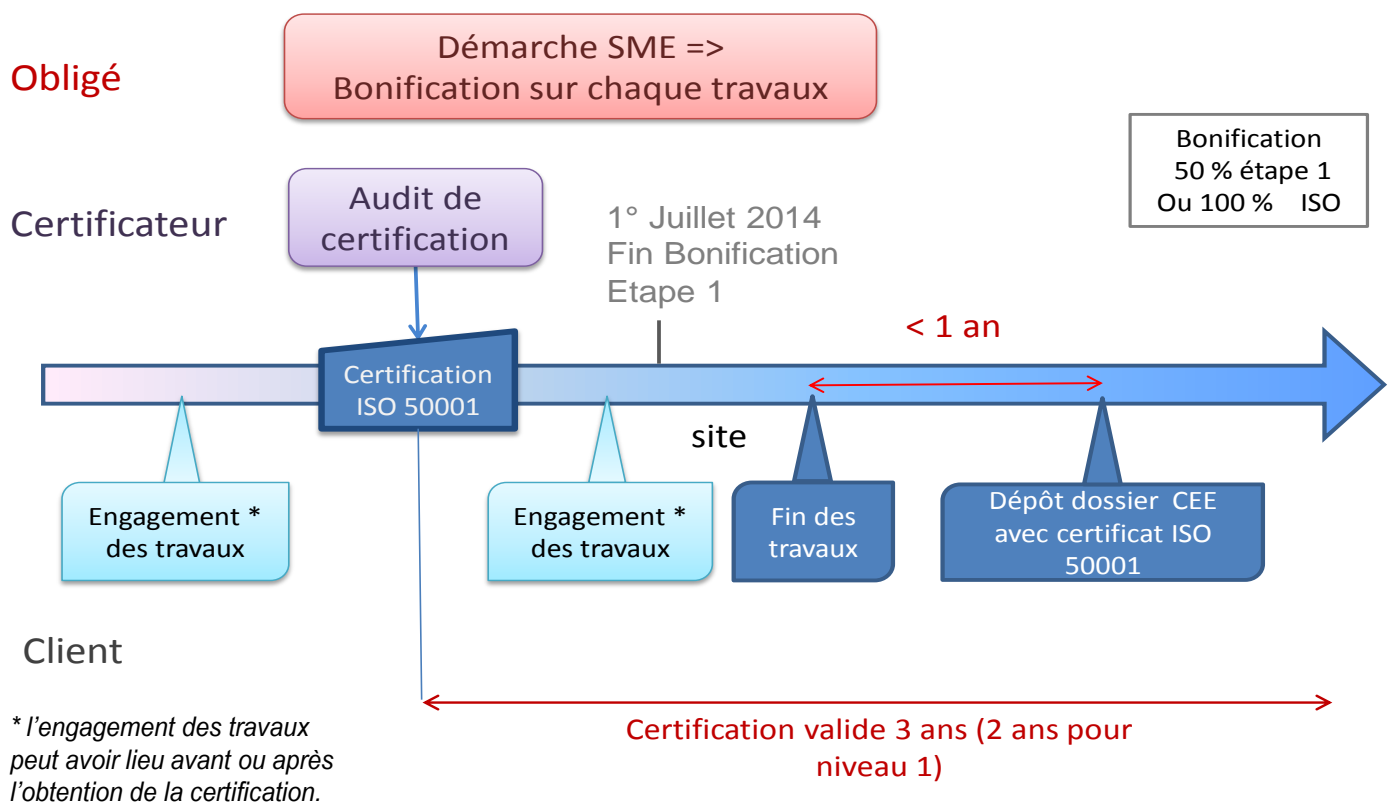
Récapitulatif des fiches AGRI :

- C.Fortin propose de remettre en circulation le récapitulatif de l'ensemble des fiches AGRI parues à ce jour pour le mettre à jour.

Fiche SME : demande de détails

- quand doit-on être certifié ?
- quels sont les dates de début et fin des travaux ?
- quelles dates pour faire la demande de CEE ?

Etapes de la valorisation en CEE du SME



Du schéma ci-dessous il faut comprendre que :
Pour bénéficier du niveau 1 de valorisation du SME en CEE :

- les opérations engagées avant le 30 juin 2014, telles que mentionnées dans la question/réponse du site du ministère :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Secteur-industriel-.html>

-----Extrait du site du ministère-----

Enfin, il est rappelé que la bonification associée au certificat de niveau 1 sera supprimée à compter du 1er juillet 2014. En conséquence, toute demande de CEE, relative à un certificat de niveau 1, portant sur une opération d'économies d'énergie engagée à partir de cette date ne pourra plus donner lieu à la bonification de 50 % en CEE.

-----fin de l'extrait-----

Aussi, les opérations engagées avant le 30 juin 2014, dont la date de fin des travaux est après le 1^{er} juillet 2014 sont éligibles à la bonification de niveau 1, avec un délai de un an pour déposer le dossier de CEE à partir de la date de fin des travaux.

Pour bénéficier du niveau 2 de valorisation du SME en CEE : norme ISO 50001

La certification ISO 50001, obtenue sur les opérations engagées, sur un périmètre donné, est valable 3 ans. Le dépôt de dossier de CEE se fait avec un délai de un an, à partir de la date de fin des travaux. Cette procédure est valable avant et après le 30 juin 2014.